



Juge d'instruction réponse

Par **florent63310**, le **10/10/2016 à 21:28**

Bonsoir,

J'ai une question judiciaire à vous posez, lundi dernier le 03/10 j'ai vu mon avocat qui me défend dans une affaire ou je suis mis en examen. Actuellement sous contrôle judiciaire depuis 1ans par le parquet de Clermont-Ferrand. La juge d'instruction est nouvelle en plus elle est arrivé fin aout donc elle à tous les dossiers à lire. J'ai donc été voir mon avocat pour faire un changement sur mon contrôle judiciaire pour pouvoir sortir de l'Auvergne car j'ai une obligation de resté en Auvergne et je souhaite me rendre sur Paris à partir du 27/10 pour voir ma famille et visité Paris que j'adore. J'aimerais savoir combien de temps va mettre à arrivé la décision de la part de la juge d'instruction ? La demande lui à été envoyé par mon avocat. J'aimerais une réponse au plus tard lundi 17/10 pour pouvoir réserver et planifier mon voyage (visites, émissions public...)

Bien cordialement,
Florent

Par **Visiteur**, le **10/10/2016 à 22:13**

Bsr,
Votre avocat peut sans doute signifier l'urgence d'une réponse auprès du greffe...